

10 principales actions



1. Extinction de l'éclairage public

Depuis le 5 janvier 2022, l'extinction de l'éclairage public se faisait de minuit à 6h (*hors axes principaux*). Depuis le 7 octobre 2022, l'extinction est avancée à 22h30 et elle concerne désormais l'ensemble de la voirie communale, ainsi que les trois panneaux d'information électroniques.



2. Régulation du chauffage des bâtiments communaux (mesure gouvernementale)

Les bâtiments chauffés seront régulés à 19°C en période d'occupation. La température sera réduite à 16°C en inoccupation temporaire et à 8°C (hors gel) en cas de non-utilisation.



3. Arrêt du chauffage dans les salles de grand jeu

Le chauffage de la grande salle de la Halle des Sports, ainsi que de la salle d'escalade du Complexe Sportif des Champs Noirs sera mis à l'arrêt (8°C - hors gel).



4. Limitation de la production d'eau chaude sanitaire (mesure gouvernementale)

Dans le cas d'une production électrique par stockage (cumulus) et lorsque l'usage est faible et non indispensable, les ballons électriques sont éteints. Cette mesure concerne : la mairie, la salle des Familles hors occupation, le Galion et la salle Jan Bonal.



5. Coupure des veilles et appareils électriques

Dans tous les bâtiments communaux, des systèmes de coupure des appareils électriques sont à l'étude, de la simple multiprise avec interrupteur à des éléments plus centralisés.



6. Réduction de la saison de chauffe de certains bâtiments

Les locaux énergivores de par le volume à chauffer ne seront pas utilisés en période de grand froid (Salle Jan Bonal, Galion, Halle des Sports).



7. Sensibilisation des usagers

Les Tréviésois et usagers des bâtiments communaux sont et seront sensibilisés aux économies d'énergie (*atelier de sensibilisation et exposition organisés mi-octobre, articles sur le Guetteur, affiches dans les bâtiments, etc.*).



8. Changement de l'éclairage des équipements sportifs

Les éclairages sportifs sont des postes de consommation importants. La rénovation de l'éclairage en LED des salles de la halle des sports des Champs Noirs sera réalisée durant ces vacances d'automne. La rénovation des éclairages du terrain de foot, de la piste d'athlétisme, des courts de tennis, du boulodrome et des arènes est à l'étude.



9. Programme pluriannuel de rénovation

La réflexion pour améliorer la performance énergétique des bâtiments à plus long terme continue (travaux d'isolation, développement du photovoltaïque...).



10. Suivi des consommations et évaluation des mesures

Afin d'évaluer l'impact des actions mises en place, la Commune travaille avec ses fournisseurs d'énergie pour exploiter les données et optimiser la consommation énergétique de ses bâtiments.

Ces mesures sont adaptables, en fonction de l'évolution du contexte, des mesures gouvernementales, et sur la base des échanges entre les différents acteurs et partenaires de la commune.